

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Agen, mardi 12 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ARCHIVES DU CRIME EN LOT-ET-GARONNE 1800 - 1958

Inauguration – vendredi 15 novembre à 17h30

Capitale judiciaire avec sa Cour d'appel (depuis 1800), son tribunal de grande instance et l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) installée en 2000, Agen était toute désignée pour accueillir cette exposition, fruit d'un partenariat entre l'**ENAP** et le **Conseil départemental**.

Cette exposition, produite et réalisée par les **Archives départementales** avec l'appui technique de l'**ENAP**, prend le parti de rouvrir les dossiers de la Cour d'assises d'Agen conservés aux Archives pour présenter **une vingtaine d'affaires** qui ont défrayé la chronique aux quatre coins du département de 1800 à 1958.

Spectaculaires ou représentatives de situations plus ordinaires, ces affaires sont rapidement replacées dans leur contexte historique et institutionnel. A travers des éléments visuels fournis par les dossiers : photos, reconstitutions de scènes de crime, pièces à conviction, témoignages, expertises... c'est le travail patient et souvent difficile de la justice qui est mis en avant.

Cette exposition a donné lieu à la publication d'un ouvrage « Dans les allées de la justice : 47 verdicts en Lot-et-Garonne » et ouvrira également un cycle de conférences.

Informations pratiques

Entrée libre

Lieu : Archives départementales de Lot-et-Garonne, 3 place de Verdun à AGEN.

Horaires d'ouverture : lundi 13h30-17h00
du mardi au vendredi 9H-12H30 // 13H30-17H (vendredi 16H)

Visites commentées pour les groupes sur rendez-vous

Renseignements : 05 53 69 42 67 - www.lotetgaronne.fr

Contact presse :
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest